

Hermann Hartje KG

Deichstraße 120-122
27318 Hoya/Weser

Téléphone : +49 (0) 42 51 / 811-0

Téléfax : +49 (0) 42 51 / 811-159

info@hartje.de · www.hartje.de

DÉCLARATION CE DE LA CONFORMITÉ

Selon les termes de la directive européenne 2006/42/CE (annexe II partie A)

Nom et adresse du fabricant ou de la personne responsable de la mise en circulation :

Hermann Hartje KG, Deichstr. 120 – 122, 27318 Hoya/Weser, Allemagne

Cette déclaration concerne exclusivement la machine dans l'état dans lequel elle a été mise sur le marché et exclut les composants ajoutés et/ou les opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final.

La déclaration perd sa validité si le produit est modifié ou transformé.

Nous déclarons par la présente que le produit ci-après décrit :

Vélo électrique modèle Q10 :

EINS A-8R, EINS AP-8, EINS AP-8R, EINS P-5, EINS P-E, EINS P-R, EINS+ P-E, EINSx P-E, EINS P-E Fine Line, EINS AP-5R Pinot Line, EINS AP-5R Spice Line, EINS P-E Art Line, EINS+ P-5 Leaf Line

Année-modèle 2024 + chargeur adéquat

est conforme à toutes les exigences de la directive Machines 2006/42/EU, de la directive 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique et de la directive européenne 2011/65/EU.

Les normes techniques suivantes ont été appliquées :

DIN EN ISO 4210:2021-01 Cycles – Exigences de sécurité des bicyclettes

DIN EN 15194:2018-11(D) Cycles à assistance électrique (EPAC)

Hoya/Weser, août 2023

Dirk Zwick
Le Gérant

